

## Habitat. A Vire Normandie, des aides financières pour vos travaux

Mise en place en 2014, l'OPAH est prolongée jusqu'en 2019 à Vire Normandie. Une opération intéressante puisqu'elle vous permet d'obtenir des aides pour financer vos travaux.



Alexandra Boullot et Timothée Gendrin vous accueillent gratuitement les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 9 h à 12 h à Vire. « Parfois il peut y avoir 100 % de prise en charge, ça peut arriver », souligne Alexandra Boullot. (©La Voix le Bocage. )

À l'initiative de la commune de **Vire Normandie**, une **OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)** a été mise en place depuis 2014 afin de **redynamiser l'habitat**. Dirigée par le **CDHAT (Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires)**, un bureau d'étude privé, cette opération est prolongée jusqu'en **mai 2019**. Sous cette dénomination quelque peu barbare, l'OPAH est en fait une opération qui vous permet d'obtenir des **subventions** pour réaliser vos **travaux** sur votre résidence principale ou un logement locatif.

### Quelques chiffres

- 646 porteurs de projet ont été renseignés.
- 450 logements ont fait l'objet d'une visite technique.
- Dossiers déposés propriétaires occupants : 140 logements.
- Dossiers déposés propriétaires bailleurs : 85 logements.

### Des aides cumulables

*Certaines personnes pensent qu'elles n'entrent pas dans le cadre, qu'elles ne peuvent pas prétendre à des aides, alors que... si !, explique Alexandra Boullot, technicienne Habitat pour le CDHAT.*

Les aides sont évaluées en fonction du plafond de ressources et du nombre d'occupants du foyer : « Pour un couple par exemple, le revenu fiscal de référence est de 27 200 € », précise Alexandra Boullot.

Les types de travaux éligibles aux aides sont assez variés : économies d'énergies, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, réhabilitation d'un logement dégradé ou d'un logement vacant, etc. « Pour les travaux qui concernent l'autonomie à la personne, cela peut être l'installation d'un ascenseur, d'une rampe d'accès, d'une salle de bain adaptée, etc. », souligne la technicienne.

Outre les aides de l'[Anah](#) (agence nationale de l'habitat), d'autres aides existent suivant chaque situation : aide des caisses de retraite, chèque éco-énergie de la [Région Normandie](#), prêt 0 % du [Conseil départemental](#), crédit d'impôt, éco-prêt à taux 0 %, etc. Des aides qui sont cumulables, détail loin d'être négligeable.

De plus, Vire Normandie propose également d'autres aides financières pour l'embellissement des façades d'immeubles, pour l'accession à la propriété ou pour des travaux d'assainissement.

### Exemples

#### **1/ Logement occupé par 2 personnes retraitées (ressources très modestes).**

Travaux : Douche adaptée et monte-escalier pour un montant de 18 248 €.

Anah 50 % : 8 334 €.

Aide Vire Normandie : 834 €.

Aide CARSAT : 6 000 €.

Total des aides non remboursables : 15 168 €.

Reste à charge : 3 080 €.

#### **2/ Logement occupé par une personne (ressources modestes).**

Travaux : Isolation des murs, électricité et VMC pour un montant de 15 700 €.

Anah 35 % : 3 213 €.

État : 918 €.

Aide Vire Normandie : 1 000 €.

Aide Vire – centre-ville : 1 000 €.

Total des aides non remboursables : 6 131 €.

Reste à charge 9 569 €

Gain annuel sur la facture énergétique : 350 €

## Un service entièrement gratuit

Autant dire que, dans le doute, vous avez tout intérêt à pousser la porte des services techniques ! Les **permanences** sont entièrement **gratuites**. « On est là pour conseiller les gens, les aiguiller », souligne Alexandra Boullot. Les services proposés ne sont pas anodins : étude de faisabilité, estimation du coût des travaux, des aides possibles, conseils sur les travaux les plus efficaces, etc. Le CDHAT s'occupe également d'établir un plan de financement prévisionnel et de monter votre dossier.

Attention toutefois, la demande de droits doit se faire avant tout démarchage de travaux.

## Infos pratiques :

Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 9 h à 12 h. Services techniques de Vire Normandie, 1 rue de l'Artisanat à Vire. Gratuit et sans rendez-vous.